

# Sud-inter-cdas

numéro spécial - octobre 2017

*Jeudi 19 octobre, plusieurs collègues de différents CDAS et différents métiers se sont réunis à l'invitation de SUD pour échanger sur les conditions de travail en cette rentrée.*

## Toutes et tous dans l'action le jeudi 23 novembre

- pour la prise en compte du contexte et des problématiques particulières rencontrées avant d'opérer des choix de réduction de moyens dans un CDAS
- pour le remplacement des arrêts maladie
- pour le maintien des renforts justifiés par les besoins du service
- pour la non-remise en cause des renforts stagiaires
- pour un traitement respectueux des contractuel·les
- pour défendre nos missions de service public d'aide, d'accompagnement et d'accueil

### Compte-rendu de l'information syndicale SUD du 19 octobre 2017

#### Rappel :

Le Comité Technique du 12 juin a donné son avis sur l'outil de répartition des moyens issu du CDAS de Demain. Rappel des votes des représentant·es du personnel : 9 CONTRE (SUD et CGT), 1 ABSTENTION (FO) et 5 NPPV (CFDT).

Le projet CDAS de Demain (schéma départemental de l'action sociale, cadre de référence de l'intervention sociale de proximité et nouveau modèle d'organisation des CDAS) ayant recueilli un vote unanimement CONTRE, le dossier a été représenté le 23 juin. Votes : 9 CONTRE (SUD et CGT), 1 ABSTENTION (FO) et 5 POUR (CFDT).

#### Le contexte :

L'application du référentiel de répartition des moyens ne s'est pas fait attendre. Celle-ci s'est conjuguée avec des enveloppes budgétaires vides pour les remplacements et renforts. Les conséquences sont lourdes pour tous les services et très préjudiciables pour les CDAS (conditions de travail, santé des agent·es, service rendu aux usagers).

Le 19 octobre, nous avons fait état de la situation dans chaque CDAS :

- augmentation des arrêts maladie, des accidents de service, des épuisements professionnels...
- arrêt de remplacements de congés maladie, y compris ceux liés à une grossesse
- arrêt de renfort en lien avec l'activité (au regard de ce nouveau référentiel), pas de renforts stagiaires
- des contractuel·les maltraité·es (prévenu·es au dernier moment, absence de visibilité sur la poursuite des contrats...)

Par ailleurs, l'avenir ne s'annonce pas propice à l'augmentation des effectifs. Les projets de Loi de Finances obligeront les collectivités à plus d'économies alors qu'elles ont besoin de créer des postes (ex : création de 4 collèges dans le 35 d'ici 2021, augmentation de la population et des besoins en aide sociale). L'administration réfléchit aux économies à trouver sur la masse salariale et n'exclut pas d'opérer des externalisations de services et de revoir les pratiques. Pour les CDAS, il est à craindre des priorités avec des choix sur les publics à accompagner ou à ne plus accompagner.



<http://www.sud-departementaux35.org/>

Syndicat SUD Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

téléphone : 02 99 02 39 82

mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr

permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - Cucillé 2



## Que faire ?

A SUD, nous avons activé tous nos outils syndicaux pour faire part des difficultés dans les CDAS avec :

- nos interventions dans les instances paritaires pour porter la parole des agent-es et défendre un projet d'action sociale tourné vers la solidarité humaine et conforme à nos valeurs et orientations (développement du service public, défense de ses agent-es et des missions d'aide sociale, etc.)
- nos interpellations directes et par courrier de l'administration et des élu.es en concertation avec les personnels lorsque la situation d'une équipe est problématique
- la rédaction d'un cahier revendicatif sur la pénibilité des métiers exercés en CDAS et l'instauration d'un CHSCT spécial CDAS où les collègues ont témoigné de leur réalité devant les élu.es
- les alertes, droits de retrait et demandes d'enquêtes par le biais de nos représentant-es au CHSCT dès que cela est nécessaire.
- nos actions et mobilisations régulières (boycott du CT en mai 2017, appels à la grève, assemblées générales du personnel...)
- les informations syndicales dans les CDAS où SUD réunit les agent-es et les informe sur les projets de l'administration

Aujourd'hui, face aux difficultés actuelles qui vont s'accroître si rien n'est fait, **les collègues présent-es le 19 octobre souhaitent un mouvement de contestation fort et visible sur un temps commun pour tous les CDAS du Département.** Il a donc été envisagé des actions locales sur les CDAS sans exclure un autre rassemblement commun plus tard. SUD est prêt à apporter tous les moyens pour coordonner l'action mais reste convaincu que **seul un mouvement très amplement suivi fera réagir** (NB : pour la mobilisation contre le CDAS de Demain, l'administration a regardé de près les chiffres des grévistes pour évaluer le rapport de force...)

## SUD propose de retenir le Jeudi 23 novembre pour une journée d'actions et de grève avec :

- un rassemblement devant chaque CDAS à 11h, avec a minima un débrayage d'1 heure
- une médiatisation (communiqué de presse, info presse locale...)
- la possibilité d'une intersyndicale avec les syndicats qui ont participé au boycott du CT du 31 mai dans la continuité du mouvement contre le CDAS de Demain
- un préavis de grève déposé pour la journée du 23 novembre

**N'hésitez pas à nous contacter (mail, tél.) !**

**Pour info, un nouvel outil est aussi mis à disposition des adhérent-es SUD sous la forme d'un groupe de discussion Facebook spécial CDAS du Syndicat SUD Collectivités Territoriales 35.**

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud  adhérer à Sud

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :



à retourner sous enveloppe à : Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex